

Santé et environnement

# Passer des paroles aux actes

Le 1<sup>er</sup> juin, "Pharmaceutiques" et Be-Concerned organisaient leur second colloque sur la santé et l'environnement, à l'heure où se met en place le PNSE4.

Lancé en pleine épidémie de Covid-19 et jusqu'en 2024, le quatrième plan national santé environnement (PNSE4) comprend une vingtaine d'actions concrètes (contre 100 pour le PNSE3) pour limiter les expositions et les risques induits, et mieux informer les Français. Pour être un succès, il devra relever « le défi de l'effectivité », c'est-à-dire engager les parties prenantes de façon constructive et faire la différence sur le terrain, selon Béatrice Parance, professeur de droit à l'université Paris 8, spécialisée en santé environnement.

## Prévention et approche intégrée

Parmi ces parties prenantes, Santé publique France prône davantage de prévention. « On évolue vers une approche plus intégrée de la gestion de l'environnement, d'où la nécessité de décloisonner les acteurs entre santé humaine, animale et les écosystèmes », décrit Guillaume Boulanger, son responsable santé des populations. Il s'agit également de consolider et développer le concept d'exposome, inscrit dans le Code de santé publique depuis 2016, avec une méthodologie à construire pour croiser les impacts environnementaux avec les changements climatiques. A travers le Green Deal, la Commission européenne porte un focus particulier sur les pollutions chimiques et la durabilité, avec un objectif de pollution zéro à l'horizon 2030.



**Nathalie Gimenes**, présidente de Be-Concerned : « Selon l'OMS, 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux. »



**Elisabeth Toutut-Picard**, députée de Haute-Garonne, présidente du groupe Santé Environnement : « Notre rapport de mars 2021 propose la création d'un poste de délégué interministériel pour sortir d'une logique de silos et des plans sectoriels et donner de la cohérence aux actions politiques. Au niveau des territoires, l'enjeu est de savoir déléguer et clarifier les règles du jeu. Sur les données, nous avons une masse d'informations épidémiologiques à organiser pour faire émerger les points de convergence. Concernant la science, l'axe est de bâtir un cadre sécurisant pour les citoyens, notamment rapprocher le principe de précaution de la sobriété chimique. Reste la formation (professionnels de santé, élus locaux, architectes, vétérinaires...) mais aussi l'information du public sur des sujets prioritaires : la protection contre les perturbateurs endocriniens et l'étiquetage Toxicode pour indiquer la nocivité des produits ménagers. »

« Face à la forte demande du public, la substitution devient le maître mot pour sortir du tout chimique préoccupant, avec un enjeu de vulgarisation et de pédagogie nécessaire », précise Elisabeth Ruffinengo, responsable plaidoyer et projets santé environnement chez Women engage for a common future-France (WECF).

## Préserver la biodiversité, source d'innovation

Si la fragilité des écosystèmes ne fait plus débat, l'enjeu est de concilier protection de l'environnement et activité économique, sans nuire aux hommes ni à la planète. « Il est important de préserver notre biodiversité (génétique, des espèces et des écosystèmes) qui assure quatre types de services à l'humanité : une alimentation en ressources (alimentaires, médicales...), un essentiel pouvoir de régulation (climat, pol-

linisation...), un habitat et un service culturel (loisirs, éducation...) », estime Bruno David, docteur en pharmacie, ex-directeur phytochimie et biodiversité Green Mission de Pierre Fabre.

La recherche s'est souvent inspirée du modèle naturel, y puisant de nouvelles molécules à tester. Et les biotechnologies actuelles permettent par biomimétisme de synthétiser également ces matières actives. Exemples : l'artémisinine (paludisme), la vindoline (anticancéreux), ou encore les cannabinoïdes (douleur chronique). « A nous d'observer la nature, de la préserver et d'en tirer les leçons pour avoir un biomimétisme vertueux », défend Mehdi Beniddir, professeur associé de la chimie des produits naturels à l'université Paris-Saclay.

Le cadre juridique global se construit pas à pas autour de cette économie de la génétique. La communauté internationale s'est réunie à Stockholm (1972),



© Eric Durand

**Dominique Pezziardi**, DG de Stallergenes Greer : « En France, on estime que 20 à 30 % de la population est allergique, avec un niveau de diagnostic et de prise en charge satisfaisant, mais à améliorer. Si nous atteignons un plateau sur les allergies respiratoires, les allergies alimentaires sont en augmentation, induisant de forts coûts indirects (7 millions de jours d'arrêt de maladie par an). Laboratoire engagé, Stallergenes Greer développe des solutions thérapeutiques visant l'immunothérapie allergénique, ou désensibilisation, qui agit naturellement sur le cours de la maladie et réduit le système immunitaire. »



© Eric Durand

**Florence Guillaume**, directrice Green Mission, Pierre Fabre : « Avec 70 % de l'activité qui repose sur des actifs naturels, le groupe Pierre Fabre est engagé depuis l'origine dans la protection de la biodiversité et le développement durable. La démarche est aujourd'hui pilotée par Green Mission Pierre Fabre, un département transversal et pluridisciplinaire. Nos engagements sont alignés sur les objectifs de l'accord de Paris pour réduire de 30 % nos émissions de CO<sub>2</sub> en 2025 et 33 % en 2030. A cela s'ajoute l'écoconception de nos produits. Dès 2019, le but était d'arriver à 100 % de nouveaux développements écoconçus et d'atteindre la moitié du catalogue en 2023. Dernièrement, le groupe s'est engagé pour Act4Nature. Et nous avons lancé la cotation Green Impact Index, évaluée par l'Afnor, pour mesurer l'impact environnemental ou sociétal d'un produit cosmétique ou pharmaceutique pour un choix éclairé du consommateur. »



© Eric Durand

**Bernard Jomier**, médecin, sénateur, auteur du rapport d'information sur les orientations et la gouvernance de la politique de santé environnementale : « Le concept "one health" appelle à une nouvelle ambition en santé environnementale. Il faut adapter notre système politique, administratif et de santé pour avoir un pilotage plus coopératif. C'est au niveau des territoires que tout va se jouer. »

Nairobi (1982) puis Rio (1992), un sommet décisif et novateur pour établir la souveraineté des Etats sur leurs ressources végétales génétiques. Dès lors, l'industriel ou le chercheur universitaire doit se plier aux lois du pays. Ils partagent ou redistribuent une partie des ressources. C'est la logique contractuelle de l'APA (accès au partage et avantage). Le Costa Rica est le premier pays à avoir inscrit la préservation de la biodiversité en droit national, suivi par la France. « Mais il y a encore une marge de progrès importante sur la capacité des acteurs à saisir les mécanismes juridiques », reconnaît Béatrice Parance. Dans le même temps, la prise de conscience s'accélère. Chaque acteur a un rôle à jouer dans ce changement

d'échelle. S'inspirant de la Convention citoyenne, la Convention des entreprises pour le climat (CEC) va mobiliser 150 dirigeants, à partir de septembre, autour d'un parcours apprenant et agissant sur le développement durable et la biodiversité. « L'enjeu est de mobiliser l'écosystème économique, trouver des solutions et aller jusqu'à la transformation durable, explique Alexandre Chrétien, son cofondateur. In fine, l'ambition est de co-construire une intelligence collective entre entreprises, secteurs, voire filières. »

Les pharmacies s'engagent également dans les territoires. Pharmacien à Lézat-sur-Lèze, une commune ariégeoise de 2 400 habitants, Olivier Bascoules a sauté le pas, accompagné par les équipes

du Laboratoire Pierre Fabre et l'agence de coaching RSE Primum non nocere, et décroché le label THQSE (Très haute qualité sociale et environnementale) en 2015. Il a depuis structuré ses actions pour former son équipe, adapter son organisation, mais aussi opérer des changements plus profonds : achats responsables, protocole de nettoyage sans biocide, parrainage d'une ruche, formation des étudiants à la biodiversité... En cinq ans, l'équipe est passée de deux à quatre personnes, et a développé son conseil santé (ateliers d'ETP sur le diabète). Dans le cadre d'une étude clinique nationale, elle participe à évaluer la collaboration entre médecins et pharmaciens au travers du bilan de médication, un outil de lutte contre la iatrogénie. Après la création d'une maison de santé multisites, Olivier Bascoules s'investit désormais dans la CPTS Ariège Pyrénées pour promouvoir des actions de développement durable.

### Culture de l'impact et comptabilité verte

Pour les entreprises, une large part de la responsabilité incombe à la législation. « Créée il y a deux ans par la loi Pacte, l'entreprise à mission a déjà séduit 200 organisations », renseigne Nathalie Gimenes, présidente de Be-Concerned. Votée en février 2020, la loi Agec (anti-gaspillage pour une économie circulaire) contribue également au changement dans les modes de production et de consommation. « Avec la plateforme Impact, une nouvelle dynamique se fait jour pour travailler sur de la mesure d'impact afin d'attirer les actionnaires voulant contribuer à une finalité d'entreprise durable », ajoute-t-elle. « A l'avenir, nous aurons trois leviers : juridique, comptable (modèle CARE) et financier (taxonomie verte) pour sensibiliser autant le responsable du développement durable convaincu, que l'investisseur ou le comptable », souligne Patricia Savin, avocate experte en droit de l'environnement et développement durable, associée DS Avocat et présidente d'Orée, un réseau multi-acteurs de collectivités locales dont l'ambition est de faire rimer « économie et écologie ». « On assiste à une réelle mise en mouvement pour passer du "green washing" au "green acting" », se félicite Alexandre Chrétien. ■

Marion Baschet-Vernet